

MARS
Petcare



Le Guide pour l'accueil
**DE L'ANIMAL
EN VILLE**

Table des matières

Présentation de Better Cities for Pets	p. 5
Panorama de l'animal en ville	p. 6
L'ambition : des villes plus accueillantes pour les animaux de compagnie	p. 12
L'avis des citoyens : la ville, un lieu aujourd'hui peu accueillant pour les animaux de compagnie	p. 13
L'avis d'expert : les principaux critères de l'intégration de l'animal en ville	p. 14
En action : des expérimentations innovantes et inspirantes en ville	p. 15
Ville de Nice	p. 16
Ville de Montreuil	p. 17
Ville de Suresnes	p. 18
10 mesures fondamentales pour réussir l'intégration de l'animal en ville	p. 19







Édito de *Romain Dumas*,
Président Directeur Général Mars Petcare & Food France

L'homme et l'animal entretiennent un lien affectif puissant et indéfectible. Alors qu'un Français sur deux possède un chien ou un chat, que 65 % d'entre eux le considèrent comme un membre à part entière de la famille, les bienfaits psychiques comme physiques des animaux de compagnie ne sont plus à prouver. Parmi les possesseurs, 86 % ont vu leur bien-être s'améliorer et 78 % ont éprouvé une baisse de leur stress et de leur anxiété durant la durée de l'épidémie ! Doués de sensibilité, dotés d'une forme d'intelligence et pleinement intégrés dans la sphère familiale, chiens et chats ont aujourd'hui une place centrale à jouer au sein de notre société.

À l'heure où 85 % des possesseurs habitent en milieu urbain, nous nous sommes interrogés sur les contraintes spécifiques de cet environnement pour vivre avec son animal. Les résultats sont édifiants : 66 % des urbains aimeraient vivre avec un animal de compagnie mais s'en empêchent ! 79 % des Français voient au moins un obstacle spécifique à la ville pour la possession d'un animal... et 90 % des possesseurs de chien rencontrent, en ville, des difficultés pour réaliser des activités avec leur compagnon à quatre pattes.

Dans un contexte où la question du vivre-ensemble se pose chaque jour, il est temps de s'interroger sur la façon de mieux vivre avec nos animaux de compagnie, au bénéfice de ceux qui en sont possesseurs comme de ceux qui ne le sont pas. Comment faciliter leur intégration au cœur de nos cités ? Comment modifier et adapter nos habitudes et modes de vie ? Quels changements opérer en termes d'aménagements ou de services publics ?

Adapter simplement les infrastructures aux animaux (créer des lieux pour les promener sans laisse, mettre des points d'eau à disposition...), favoriser le développement de modes de garde et les accepter dans les transports sont, selon les Français, les priorités sur lesquelles agir.

Le mouvement de l'animal en ville grandit et prend de l'ampleur car il touche profondément chacun d'entre nous. Les acteurs politiques sont de plus en plus nombreux à prendre la mesure de la question.

La vocation de ce guide est de transmettre aux pouvoirs publics un état de la situation ainsi que des propositions concrètes pour mieux vivre en ville avec nos animaux, grâce à des exemples de réussite déployés en France.

Bonne lecture !

Un programme : *Better Cities for Pets*

Face aux nombreuses contraintes qui existent pour vivre en ville avec son animal, et aux besoins des collectivités de trouver des solutions adaptées, Mars Petcare a lancé le programme BETTER CITIES FOR PETS™ aux Etats-Unis, en 2017. La force de ce programme réside dans son **approche collective** avec des vétérinaires, des associations, collectivités locales ou entreprises privées. C'est au travers d'un travail collectif ouvert et d'une co-construction entre les différentes parties prenantes que cette initiative a permis de dégager des pistes pour transformer les agglomérations en des **espaces publics plus accueillants** pour les animaux de compagnies.

En 12 étapes, [BETTER CITIES FOR PETS™](#) propose ainsi une démarche pour rendre nos villes plus accueillantes pour les animaux, soutenir la possession animale responsable et s'engager pour l'inclusion de l'animal en ville.

Ce programme poursuit **l'action de l'AFIRAC**, créé par Mars Petcare en 1977, avec la mission, entre autres, de promouvoir la recherche, les bénéfices de la possession animale et leur intégration en milieu urbain, auprès des équipes en charge de l'animal en ville dans les municipalités jusqu'en 2009. Aujourd'hui, son principal objectif est de co-construire des propositions concrètes à l'intention des collectivités, afin d'améliorer le bien-être de l'animal en ville. Avec l'ambition de **partager les meilleures pratiques**, BETTER CITIES FOR PETS™ en France a lancé un cycle de conférences trimestrielles, Les Rendez-Vous de l'Animal en Ville, réunissant les experts de la cause animale et les collectivités pour changer et proposer des solutions visant à favoriser le vivre-ensemble.

Aujourd'hui, ce guide des bonnes pratiques se veut à l'image de sa communauté : **innovant, inclusif et prospectif**.





Panorama

DE L'ANIMAL EN VILLE

Un foyer français sur deux possède soit un chien, soit un chat, soit les deux ; cela correspond à près de **15 millions de chats** et **7,5 millions de chiens** présents dans l'Hexagone (étude Facco-Kantar).

UN CHIFFRE EN PLEINE CROISSANCE

Depuis la crise sanitaire, le taux de possession a encore augmenté, avec pour première conséquence de peupler nos villes de nouveaux animaux de compagnie. Cette tendance pourrait être revue à la hausse dans les années à venir : on observe une hausse de l'adoption de chiots et de chatons et parmi les Français qui n'en ont pas encore, près **d'un quart** disent vouloir adopter un chat ou un chien **d'ici à 3 ans**¹. Le type d'habitat, la taille du foyer et la présence d'une personne au quotidien restent les facteurs les plus déterminants pour la possession d'un animal.

Or, malgré une présence croissante des animaux de compagnie, ces derniers ont longtemps été les oubliés de l'espace public de la cité. Cette tendance est aujourd'hui en train d'évoluer.



Possède au moins un animal

2016	2018	2020
49,5 %	50,1 %	50,5 %

Davantage de chats et une stabilisation du nombre de chiens



1 Étude Ipsos Royal Canin, Mai 2020.

LE PROFIL DES POSSESSEURS EN FRANCE²

Animaux de compagnie



24 % des propriétaires ont seulement des chiens. En moyenne **1,2** chien par ménage.

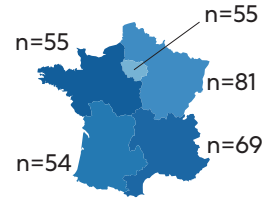


34 % des propriétaires ont des chats et des chiens. En moyenne **2,5** chats/chiens par ménage.

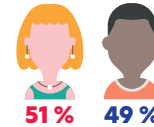


42 % des propriétaires ont seulement des chats. En moyenne **1,4** chat par ménage.

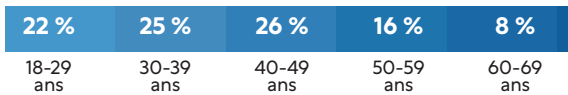
Distribution géographique



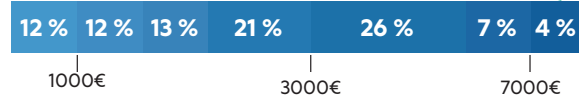
Genre des possesseurs d'animaux



Âge des possesseurs d'animaux



Revenus du foyer



Situation professionnelle

55 % sont des employés à temps plein
9 % sont des employés à temps partiel
9 % sont des retraités
7 % sont au chômage / en recherche d'emploi
5 % sont des étudiants
4 % sont des auto-entrepreneurs
3 % ne travaillent pas / ne sont pas en mesure de travailler
1 % sont en apprentissage / en stage

Le foyer des possesseurs d'animal



En moyenne, le foyer se compose de **2,8** individus y résidant de manière permanente, comprenant **1** enfant âgé de 17 ans ou moins.

Quartiers



Type de quartier	Pourcentage
de très grandes villes	14 %
dans des grandes villes	21 %
dans de petites villes	50 %
dans un espace rural	15 %

Types de résidence



Type de résidence	Pourcentage
vivent dans une maison avec jardin	57 %
vivent dans un appartement avec jardin	14 %
vivent dans une maison sans jardin	3 %
vivent dans un appartement sans jardin	25 %



UN ÉVEIL POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ANIMAL

Les élections européennes de 2019 ont confirmé que le bien-être animal est désormais l'une des préoccupations des Français. La question animale est devenue un sujet politique, avec un poids électoral porteur. En 2020, près de **1 Français sur 6** se dit prêt à voter pour un candidat engagé dans la protection animale. Une position encore plus nette chez les jeunes adultes, où le score atteint **78 %** (baromètre Ifop 2020 pour la Fondation 30 millions d'amis).

Les élections municipales de 2020 et la constitution des équipes municipales sont à l'image de cette prise de conscience collective. Plusieurs villes se dotent d'élus, délégations et budgets dédiés pour apporter des solutions concrètes à l'intégration de l'animal en ville.

L'enjeu est important : si les Français sont sensibles au bien-être animal, ils n'ont pas forcément conscience de ce que l'accueil d'un chien ou d'un chat, notamment en ville, implique. Or, ce sont les collectivités qui doivent ensuite apporter des solutions pour garantir une bonne cohabitation.

NÉCESSITÉ D'UN RELAIS PUBLIC DANS LA PROMOTION DE LA POSSESSION RESPONSABLE

L'adoption ou l'achat d'un animal est un acte pour lequel tous les possesseurs ne sont pas équipés ou ne réalisent pas les responsabilités qui leur incombent tout au long de la vie de leur animal.

L'action publique locale est dotée de moyens de communication pour mener des campagnes de sensibilisation auprès des propriétaires et encourager une possession responsable :

- **Identification des chiens et des chats** : seulement **74 %** des propriétaires font les démarches nécessaires : **89 %** pour les chiens, et **59 %** pour les chats³. Or, l'identification (tatouage, puce électronique) est une obligation légale pour les propriétaires de chiens depuis 1999 et de chats depuis 2012. Si l'identification n'est pas faite, l'animal risque d'être considéré comme errant car sans propriétaire déclaré..
- **Stérilisation** : aujourd'hui, seulement **54 %** des possesseurs de chiens déclarent que leur animal est stérilisé et **88 %** pour les chats. Cet acte est indispensable pour réguler la population animale, et encore plus particulièrement dans les villes. À titre d'exemple, en 4 ans un couple de chats peut générer **20 736** chatons. La stérilisation permet de réduire le risque sanitaire et de rompre le cycle de l'abandon des animaux.
- **Suivi de la santé de l'animal** : pour **56 %** des propriétaires, la visite vétérinaire est encore trop souvent liée soit à une urgence soit à une éventuelle maladie. Or, la médecine de prévention et le suivi de l'animal sont essentiels et souvent moins coûteux pour les propriétaires.
- **Réduction de l'abandon** : la France détient le record du nombre d'abandons au niveau européen, selon les associations de protection animale. Il est essentiel d'accompagner le maillage associatif dans ses actions pour lutter contre l'abandon et de mettre en place les sanctions nécessaires lorsque cela relève de la maltraitance animale.

Encourager les propriétaires à mieux prendre soin de leur animal, c'est aussi dégager des ressources pour développer des initiatives innovantes visant à mieux accueillir l'animal en ville.

³ L'ensemble des chiffres de cette partie proviennent de l'Étude Ipsos Royal Canin, Mai 2020.

L'INTÉGRATION DE L'ANIMAL POUR LE BIEN-ÊTRE DES CITADINS

Aujourd'hui, si l'on fait la promotion d'une politique ambitieuse pour l'animal en ville, c'est **que les bénéfices de la présence d'un animal domestique sont scientifiquement prouvés.**⁴

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES MUNICIPALITÉS

Article L211-22 du Code rural et de la pêche maritime

« Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière. »

Article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime

« Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâche dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association. »

La période de pandémie que nous avons traversée a conforté nos convictions sur les bénéfices multiples qui découlent de la présence d'un animal domestique : rupture de l'isolement, maintien de l'activité physique, baisse du stress, aide à la concentration...

LES BÉNÉFICES DE LA POSSESSION ANIMALE



Enfants

Les recherches suggèrent que les animaux de compagnie soulagent le stress et apportent **un support émotionnel aux enfants**. Plus particulièrement, les interactions avec les chiens permettent de réduire le cortisol, hormone responsable du stress.



Étudiants

Les interactions avec les chiens de thérapie peuvent servir **d'outils de management du stress** pour les étudiants, et peuvent également les aider à améliorer leur attention et leur mémoire.



Adultes

- La possession de chiens **diminuerait de 24 % le risque de mort sur le long terme**, en comparaison avec la non-possession.
- Les adultes possédant des animaux **développent des réponses physiologiques au stress plus saines**, incluant une diminution de la ligne de base du rythme cardiaque et une réactivité cardiovasculaire plus faible, ainsi qu'une meilleure récupération vis-à-vis des facteurs de stress légers.
- En raison de l'augmentation de l'activité physique et du support social, les recherches suggèrent que les propriétaires de chiens, particulièrement les ménages célibataires, **bénéficient d'un meilleur rétablissement après avoir subi un épisode cardiovasculaire majeur** telles qu'une crise cardiaque ou un infarctus.



Personnes âgées

- Il a été prouvé que la possession d'animaux permet de **ralentir le développement ou la progression de l'hypertension** chez les personnes âgées.
- L'American Heart Association a indiqué que la possession d'animaux de compagnie, en particulier de chiens, pourrait être associée à la **diminution des risques de maladies cardiovasculaires**.
- Pour les personnes âgées, une relation possesseur-animal forte est associée à de plus **faibles niveaux de solitude et d'isolement social**.

Références : Kertes DA, Liu J, Hall NJ, Hadad NA, Wynne CDL, Bhat SS. Effect of Pet Dogs on Children's Perceived Stress and Cortisol Stress Response. *Social Development*. 2017; 26(2): 382-401. 2. Pendry P, Carr AM, Gee NR, Vandagriff JL. Randomized Trial Examining Effects of Animal Assisted Intervention and Stress Related Symptoms on College Students' Learning and Study Skills. *Int. J. Environ. Res. Public Health*. 2020; (17)1909. 3. Mubanga M, Byberg L, Egenvall A, Ingelsson E, Fall T. Dog ownership and survival after a major cardiovascular event: a register-based prospective study. *Circ Cardiovasc Qual Outcomes*. 2019; 4. Allen K, Blascovich J, Mendes WB. Cardiovascular reactivity and the presence of pets, friends, and spouses: the truth about cats and dogs. *Psychosom Med*. 2002; 64(5):727-39. 5. Kramer CK, Mehmood S, Suen RS. Dog ownership and survival: a systematic review and meta-analysis. *Circ Cardiovasc Qual Outcomes*. 2019; 6. Friedmann E, Thomas SA, Son H, Chapa D, McCune S. Pet's Presence and Owner's Blood Pressures during the Daily Lives of Pet Owners with Pre- to Mild Hypertension. *Anthrozoos*. 2015; 26(4):535-550. 7. Levine GN, Allen K, Braun LT, Christian HE, Friedmann E, Taubert KA, Thomas SA, Wells DL, Lange RA; American Heart Association Council on Clinical Cardiology; Council on Cardiovascular and Stroke Nursing. Pet ownership and cardiovascular risk: a scientific statement from the American Heart Association. *Circulation*. 2013 Jun 11;127(23):2353-63. 8. Krause-Parello C. A., Gulick E. E. (2013). Situational factors related to loneliness and loss over time among older pet owners. *West. J. Nurs. Res.* 35 905-919. 10.1177/0193945913480567

4 Waltham Petcare Science Institute.
https://www.waltham.com/sites/g/files/jydpyr1046/files/2020-07/petinteraction_stressmanagement_allages.pdf.



UNE VILLE ATTRACTIVE EST UNE VILLE INCLUSIVE

Le constat est unanime : pour rester attractive, la ville de demain doit être verte, durable et résiliente. Elle doit aussi être un lieu de rencontres, de solidarités et d'épanouissement individuel et collectif.

Une politique en faveur de l'animal représente une politique en faveur d'un meilleur « vivre ensemble ».

Repenser l'espace public pour les animaux permet de proposer un meilleur cadre de vie pour les citoyens. Faciliter la sortie des animaux des domiciles, développer des espaces verts, créer des lieux de rencontres, c'est rompre avec l'isolement, encourager l'activité physique des citoyens, recréer du lien social et s'inscrire dans une démarche verte et durable dans nos villes.



Le développement d'espaces verts et la création de lieux de rencontres pour les animaux permettent une meilleure médiation avec le voisinage et peuvent contribuer à faire baisser le sentiment d'isolement et d'insécurité.

La prise en compte de l'animal dans les politiques locales permet aussi une meilleure coordination avec les acteurs municipaux en charge du verdissement, de l'urbanisme apaisé, de la propreté urbaine, de la police municipale. Dans sa multiplicité, une politique de l'animal offre l'opportunité de dessiner des villes plus proches et **respectueuses du vivant dans son ensemble**.



L'ambition :

**DES VILLES PLUS ACCUEILLANTES
POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE**



MARS PETCARE | BETTER CITIES FOR PETS™

L'AVIS DES CITADINS : LA VILLE, UN LIEU AUJOURD'HUI PEU ACCUEILLANT POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

MARS
Petcare

Les Français sont désireux de s'entourer d'un animal, mais s'en empêchent !

59% des Français possèdent au moins un animal de compagnie



51%
UN CHAT
OU UN CHIEN



65%
LE CONSIDÈRENT COMME
UN MEMBRE DE LA FAMILLE

63% des Français ne possédant pas d'animaux de compagnie aimeraient en avoir un mais s'en empêchent

... **66%** CHEZ LES URBAINS



95% des Français estiment complexe de posséder un animal de compagnie en ville

Principaux freins

85%
L'ENVIRONNEMENT DE VIE
(JARDIN, BALCON, ESPACES
VERTS À PROXIMITÉ)



79%
LA GARDE DE L'ANIMAL
PENDANT LES VACANCES
ET WEEK-ENDS



72%
L'ACCÈS AU LOGEMENT



76%
POUR LES 18-35 ANS,
SOUVENT LOCATAIRES

La ville, lieu contraignant pour vivre avec son animal de compagnie

56% des Français considèrent les villes inadaptées aux animaux de compagnie

79% voient au moins un obstacle au fait de posséder un animal de compagnie en ville

tels que :

... **84%** CHEZ CEUX N'AYANT PAS D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

47%
SE DÉPLACER



47%
SE BALADER DANS LA RUE



48%
SE LOGER



Les personnes ayant un chien en ville le confirment :

90% rencontrent des difficultés pour réaliser ces activités avec leur animal

telles que :

67%
LE PROMENER
SANS LAISSE



54%
VS
EN COMMUNE RURALE

66%
LE PROMENER
DANS UN PARC



45%
VS
EN COMMUNE RURALE

51%
ENTRER DANS
UN COMMERCE



36%
VS
EN COMMUNE RURALE

52%
ALLER AU
RESTAURANT



37%
VS
EN COMMUNE RURALE

45%
PRENDRE LES
TRANSPORTS



30%
VS
EN COMMUNE RURALE

43% des urbains ayant un chien ont ainsi déjà été obligés de le laisser attaché dans la rue ou enfermé dans la voiture



Des solutions existent : adapter les infrastructures aux animaux, développer les modes de garde et les accepter dans les transports

Adapter le paysage urbain aux animaux de compagnie, en particulier les chiens

Selon les urbains ayant des chiens, il faudrait notamment :



70%

MULTIPLIER LES
POINTS D'EAU



67%

CRÉER DES
ESPACES CLOS



67%

METTRE À DISPOSITION
DES SACS À DÉJECTION



71%

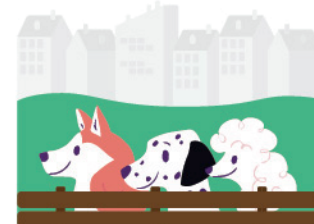
AJOUTER DES POUBELLES
POUR LES Y JETER



Favoriser la création de systèmes de garde

63%

des possesseurs d'animaux trouvent que les systèmes de garde manquent



75%

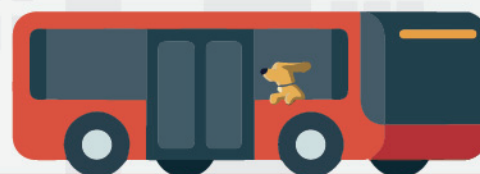
des non-possesseurs d'animaux estiment que ce serait une solution pour apaiser les personnes ayant peur d'être dérangées

Pouvoir enfin prendre les transports avec son chien !

48%

des habitants des villes de plus de 100 000 habitants le souhaitent

30%
VS
POUR LES VILLES
PLUS PETITES



Étude OpinionWay pour Mars Petcare réalisée auprès d'un échantillon de 2003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. L'échantillon a été interrogé en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) du 15 au 17 septembre 2021.

“opinionway”

L'avis d'expert :

les principaux critères de l'intégration de l'animal en ville

Katia Renard, rédactrice en chef du magazine 30 millions d'amis



Intégrer l'animal en ville

Pour qu'une politique de l'animal en ville soit efficace, une impulsion est nécessaire, avec comme critère la délégation d'une personne chargée de ce dossier au sein de l'équipe municipale. Cela permet une gestion transversale du sujet, en abordant des questions telles que l'accessibilité aux espaces publics, les transports, la propreté et l'environnement. La création d'un poste dédié signifie que la question des animaux sera abordée en conseil municipal, mais également que les propriétaires auront un référent à qui s'adresser en cas de problème. Dans le palmarès de **42 villes** établi par le magazine 30 Millions d'amis, près de **75 %** d'entre elles ont créé un tel poste. Un des principaux critères de ce classement est l'accessibilité : aux espaces publics, aux transports ou à d'éventuelles structures dédiées (caniparcs). Un autre critère concerne les efforts que la municipalité produit pour entretenir la propreté des espaces publics. Le palmarès prend aussi en compte les efforts de la population à la problématique animale – par exemple, en organisant des cours collectifs d'éducation canine ou des campagnes sur l'abandon – constitue un autre enjeu majeur. Enfin, les collectivités peuvent s'appuyer sur un maillage associatif souvent bien organisé et performant. Une coordination qui peut se faire par le biais de subventions et de conventions, notamment sur des thématiques telles que la gestion de la stérilisation ou la régulation des abandons.



LES PRINCIPAUX CRITÈRES POUR BIEN ACCUEILLIR L'ANIMAL EN VILLE



Délégation d'une personne en charge de ce dossier au sein de l'équipe municipale



Accessibilité aux espaces publics (verts, clos ou partagés), aux transports ou à d'éventuelles structures dédiées (canisite...)



Propreté des espaces publics (caniparcs, sacs à crottes...)



Éducation de la population à la problématique animal



Coordination avec le maillage associatif

FÉDÉRER UNE COMMUNAUTÉ

Les villes sont perméables aux expériences qui fonctionnent, elles ont besoin d'exemples, mais aussi d'arguments pour convaincre les différents acteurs afin de mettre en place ce type d'initiatives. Si l'intégration de l'animal en ville passe par une prise de conscience politique, la réussite des politiques est souvent due à un travail de co-construction entre les municipalités et le maillage associatif. Relais essentiels entre les mairies et la population, ces structures connaissent les attentes des citoyens et les réalités du terrain. Cette expertise doit être mise à profit en vue de l'identification, de la priorisation, de la mise en place, mais aussi dans le suivi et les ajustements des dispositifs en faveur de l'intégration de l'animal. C'est ce travail collectif qui permet de faire de la pédagogie auprès de tous les citoyens et de promouvoir des mesures qui assurent le vivre-ensemble.

POUR LES VILLES QUI HÉSITENT ENCORE

« Il existe des initiatives phares et pourtant aisées à mettre en place : redéfinir, ouvrir et partager les espaces verts aux animaux, favoriser leur accès aux transports en commun et aux lieux de rencontres (restaurants, cafés...). L'éveil écologique doit s'accompagner d'un éveil pour la biodiversité qui nous entoure. Les animaux de compagnie nous connectent au vivant : les inclure dans le fonctionnement de la ville c'est promouvoir une politique responsable. »

En action :

des expérimentations innovantes et inspirantes en ville

Plusieurs communes ont déjà mis en place des initiatives proposant des pistes de progression pour l'intégration de l'animal en ville, malgré la forte densité urbaine. À l'image de leurs populations et de leurs besoins, nous avons interrogé trois mairies sur leurs expérimentations réussies.

L'objectif ? Montrer qu'une politique de l'animal en ville est possible et qu'elle peut avoir un impact positif direct sur le vivre-ensemble au quotidien.



OUVERTURE DES ESPACES EN FAVEUR DU VIVRE-ENSEMBLE

Si Nice figure en tête du palmarès 2021 des villes où il fait bon vivre avec son chien, c'est que l'impulsion politique y a été particulièrement forte : la cité azurée a été l'une des premières à dédier un service d'administration à l'animal en 2015. En 2020, les responsables niçois ont axé leurs efforts sur l'ouverture de l'espace public : un de leurs points faibles. Bons élèves en termes de promotion de la propreté et de sensibilisation à la possession responsable, ils ont pressé le pas en direction du partage de l'espace urbain.

Ouvrir les espaces verts a été un défi : différencier les jardins d'enfants, créer des catégories où le port de la laisse reste obligatoire... Les maîtres mots ont été : écoute, coordination et expérimentation pour assurer la réussite du projet. « À titre d'exemple, nous avons ouvert la plage de Carras et l'avons rendue plus accueillante pour les chiens : points d'eau disponibles, baignade et promenade sans laisse y sont autorisées. Une deuxième plage dédiée aux chiens a été ouverte cet été au milieu de la Promenade des Anglais, en face de l'hôpital pour enfants, afin que ces derniers puissent voir des animaux depuis leur chambre. Pour accompagner cette ouverture, une campagne pédagogique sur l'utilisation d'une plage autorisée aux chiens et sur les bonnes pratiques (éviter les promenades aux heures les plus chaudes par exemple) a été lancée.

Aujourd'hui, un autre chantier qui va nous occuper va être celui de l'ouverture des transports. Des expérimentations sont en cours avec des chiens portant une muselière, gratuitement. Les premiers retours sont bons, et l'expérimentation devrait donc être prolongée, voire pérennisée. Et cela est permis grâce à une bonne coordination avec les régies des transports, la consultation des Niçois et l'action de sensibilisation des associations. L'intégration de l'animal doit être le travail de tous, et les propriétaires ont également une grande responsabilité. »

S'APPUYER SUR UNE COMMUNAUTÉ

Le réseau associatif, qui repose sur un maillage très serré, est pleinement impliqué dans la politique animale de Nice. Quelques initiatives intéressantes ont ainsi pu se concrétiser auprès des personnes âgées, avec, par exemple, l'encouragement du principe du double garant de l'animal. Dans cette perspective, la communication et la pédagogie sont très importantes, et pour favoriser le vivre-ensemble, les différents publics concernés sont préalablement consultés. Nice communique aussi sur ses initiatives avec d'autres municipalités en demande de conseils. Enfin, signalons le succès d'une expérimentation : la meilleure intégration de l'animal dans les transports. Le travail continu avec les associations a contribué à cette réussite, la municipalité étant en permanence à l'écoute des besoins exprimés.

POUR LES VILLES QUI HÉSITENT ENCORE

« Les villes ne devraient pas hésiter car ce type de mesure apporte beaucoup de satisfaction ! Ces mesures sont très bien accueillies et beaucoup de gens nous en remercient. Mettre en place des politiques animales, c'est mettre en place des politiques concrètes et pas forcément onéreuses qui permettent d'améliorer nettement le quotidien et le dynamisme de la ville. »



MONTREUIL, VILLE AMIE DES ANIMAUX COMME CONDITION DE RÉUSSITE DU PROJET SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La ville de Montreuil compte deux élues à la cause animale, une maire-adjointe et une conseillère municipale missionnée à la médiation animale. Le sujet tient donc une place importante dans la mandature. D'ailleurs, le 4 octobre 2021, sort «Le plaidoyer montreuillois de l'animal». Il s'agit d'engager la municipalité à prendre en compte le respect des animaux dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par la ville.

UN STATUT POUR LES CHATS DES RUES

Montreuil est surtout connue pour l'organisation des chats des rues avec une association professionnelle pour capturer, stériliser, identifier et soigner les chats des rues. La mairie de Montreuil a signé une convention avec l'Association Chats des Rues (ACR) pour gérer les chats des rues et a mis à disposition un local pour servir de refuge. Dans plusieurs endroits de la ville, des espaces dédiés aux chats libres sont installés dans des squares ou des jardins partagés. Ce sont de petits abris de jardin où les chats sont à l'abri et où il y a des croquettes et de l'eau à volonté. Une chatière leur permet d'aller et venir à leur gré. Les nourriciers-ères s'en occupent régulièrement et préviennent si les chats sont malades ou de tout autre ennui.

Ainsi, le partenariat entre la mairie, l'association et les habitants permet un partage équitable de l'espace urbain avec les chats des rues. Il officialise la place des chats libres en ville, apaise les tensions liées à la présence des animaux et valorise l'engagement des protecteurs-trices.

LA DIGNITÉ ANIMALE VA DE PAIR AVEC LA DIGNITÉ HUMAINE

L'activité des associations qui accompagnent et améliorent le bien-être animal, permet aussi aux habitants de vivre leur ville avec une relation choisie pour tel animal ou telle espèce. Ces associations doivent être reconnues et financées pour être pérennes. Nous travaillons avec plusieurs associations, comme la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), Gamelles pleines, Beaumont Nature, Macadamdog, etc.

BIENVEILLANCE

L'engagement de la municipalité en faveur des animaux suscite une grande bienveillance de la part des habitants, des élus et des agents communaux. L'expérience de Montreuil s'intègre dans un projet plus vaste avec les villes d'Est Ensemble, les communes rencontrant les mêmes problématiques sur la présence d'animaux sur leur territoire et dont le Président souhaite la même considération pour les animaux.

CHANGER DE REGARD SUR LES ANIMAUX

Ces actions constituent de véritables réponses sociétales. Elles concernent l'ensemble de la population (propriétaires comme non propriétaires), et leurs répercussions dépassent le domaine animalier (politiques environnementales, sociales...).

Développer l'empathie pour les animaux, c'est aussi élargir notre sensibilité pour autrui. Cela contribue à la culture de paix appelée pour tous les citoyens.

POUR LES VILLES QUI HÉSITENT ENCORE

« Les villes qui hésitent à mettre en place des mesures sur le sujet doivent comprendre que ces actions constituent de véritables réponses sociétales. Elles concernent l'ensemble de la population (propriétaires comme non propriétaires), et leurs répercussions dépassent le domaine animalier (politiques environnementales, sociales...). »



Focus SUR UNE VILLE DE MOINS DE 50 000 HABITANTS

Plus petite, la ville de Suresnes n'a pas de budget ou de mission dédiée à la cause animale. À l'écoute des attentes de ses habitants, la mairie a mis en place une politique en faveur de l'ouverture des espaces de travail aux animaux.

INTÉGRER L'ANIMAL

Des agents municipaux de Suresnes ont demandé à pouvoir se rendre sur leur lieu de travail avec leur animal de compagnie. Cette pratique est relativement courante aux États-Unis, où 10 % des entreprises accueillent des animaux sur leurs sites, tandis que 80 % des personnes interrogées dans ce pays déclarent que cela génère des effets positifs. Des spécialistes affirment, en effet, que les animaux agissent comme un antipoison, et que leur présence parvient à réduire le stress. C'est alors qu'une concertation poussée avec les représentants syndicaux a eu lieu à la mairie. Elle a abouti à la signature d'un accord pionnier dans la fonction publique, en septembre 2020, entre Béatrice de Lavalette, élue aux Ressources humaines, au dialogue social et à l'innovation sociale et plusieurs syndicats de la ville. Cet accord, qui s'insère dans la politique menée par Béatrice de Lavalette en matière de bien-être et de santé au travail, prévoit un cadre strict, grâce notamment à l'application d'un règlement intérieur : seuls les chiens, chats et poissons sont autorisés, les animaux doivent être vaccinés, ils doivent respecter des règles de comportement, les agents présents dans le même bureau doivent donner leur accord à la présence de l'animal et seuls les services n'accueillant pas de public sont concernés par le dispositif.

UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Après avoir organisé des conférences, afin notamment de sensibiliser les agents municipaux et de les encourager à amener leurs animaux sur leur lieu de travail : une quinzaine de chiens accompagnent désormais leurs maîtres à la mairie de Suresnes tous les jours. Depuis, les salariés se disent plus détendus, prennent des pauses utiles (promenades, sport), et il a été observé que la communication était facilitée au sein des équipes. Un agent a même adopté un chien à la SPA depuis l'entrée en vigueur de cette mesure. Quelques municipalités se sont inspirées de cet exemple, et les médias se sont emparés du sujet.

POUR LES VILLES QUI HÉSITENT ENCORE

« Si je devais adresser un message aux mairies hésitantes à mettre en place ce type de mesure, je dirais que ce n'est vraiment que du positif pour les employés et les employeurs : diminution du stress, augmentation de la créativité, de la performance, de l'innovation... Dans la mesure où la notion de vivre-ensemble est respectée, je n'y vois aucun effet négatif. »

10 mesures fondamentales

**POUR RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE
L'ANIMAL EN VILLE**



LES 10 MESURES FONDAMENTALES

De nombreuses initiatives l'ont prouvé : intégrer l'animal en ville **renforce le vivre-ensemble** et promeut une politique ambitieuse de **protection de la biodiversité**.

Nous sommes convaincus que si la ville doit ressembler à ses citoyens, elle doit aussi offrir un cadre agréable à leurs animaux de compagnie. Aussi, nous avons le plaisir de partager avec vous un socle de mesures concrètes qui ont déjà fait leurs preuves afin d'améliorer le bien-être animal dans votre ville.

Quel que soit le cas de figure que présente votre ville (aménagement dévolus à la condition animale ou non, délégation à l'animal ou non, budget dédié ou non), ces mesures ont pour intérêt de proposer **différentes solutions selon les besoins et les réalités de terrain**.

Ces solutions sont le résultat d'un travail collectif et d'une co-construction entre différentes parties prenantes de l'écosystème des animaux de compagnie : vétérinaires, assurances, entreprises de service, associations et institutionnels. Elles ont l'ambition de **penser la ville de demain**, moderne, inclusive, agréable et respectueuse de celles et ceux qui la peuplent.



Instaurer une mission transversale « Animal en ville » regroupant élus municipaux, associations, éducateurs, vétérinaires et refuges à l'échelle locale

En charge de piloter un plan d'action et de présenter un bilan annuel concret

En charge d'organiser des débats publics et des séances d'échanges d'information sur les bonnes pratiques à mener en ville

En charge d'engager une réflexion sur l'optimisation de l'espace urbain pour les possesseurs



Lancer une étude sur les attentes et besoins des propriétaires pour proposer des pistes d'amélioration dans la ville

Afin d'adapter l'espace urbain aux besoins des possesseurs (points d'eau, espaces vert, canisites, etc.)

Afin de permettre une meilleure adéquation des mesures municipales mises en place et de mieux cibler les actions de sensibilisation

Afin d'articuler le dialogue sur le « vivre ensemble » entre possesseurs et non-possesseurs en ville



Aménager des parcs et des espaces canins adaptés aux besoins essentiels du développement des canidés

Des espaces dédiés au confort et à la sécurité des animaux de compagnie permettant également de garantir la propreté des villes

Des espaces de jeu agréables et ludiques, dédiés à l'activité physique, l'éducation et la socialisation des animaux

Des espaces d'échange, de mixité sociale et de convivialité pour les propriétaires



Créer des espaces dédiés à l'accueil, l'éducation, la garde et le soin des animaux de compagnie à partir d'espaces d'urbanisme transitoire

Mettre en place une cellule d'écoute ou de veille pour les cas de maltraitance

Prodiguer des cours d'éducation canine/féline

Installer un service de garde d'animaux et un dispensaire vétérinaire



Encourager l'accueil des animaux domestiques sur les lieux de travail, restaurants, commerces, entreprises et établissements publics

Éditer un guide d'accueil des chiens dans un espace public (les bonnes pratiques, la loi...)

Organiser une journée « portes ouvertes » annuelle à l'ensemble des animaux de compagnie, dans les commerces de la ville

Autoriser la présence d'animaux de compagnie à la Mairie pour donner le bon exemple et encourager l'accueil des animaux dans les entreprises de la ville



Favoriser l'accès des animaux de compagnie aux transports publics

Rendre les transports gratuits pour tous les animaux de compagnie

Ne pas restreindre les transports à certaines catégories de chiens hors chiens catégorisés tels que définis dans la loi relative aux chiens dangereux

Développer une campagne d'information sur l'accès des animaux dans les transports



Sensibiliser les citoyens à l'éducation et au bien-être animal

Proposer des informations sur l'éducation, la formation et le bien-être des animaux en ville et organiser un événement public de sensibilisation sur l'animal en ville

Organiser des campagnes de sensibilisation à la stérilisation et à l'identification

Sensibiliser le personnel municipal concerné au bien-être animal

Développer des programmes de sensibilisation aux animaux de compagnie sur le temps péri/extrascolaire pour les enfants



Sensibiliser les citoyens contre l'abandon, encourager la stérilisation et l'identification des chats

Mettre en place des campagnes de communication et sensibilisation contre les abandons et les achats impulsifs d'animaux

Encourager la mise en place de captures d'animaux errants, la stérilisation et l'identification pour lutter contre la surpopulation féline

Sensibiliser sur les bénéfices de l'adoption et soutenir l'adoption d'animaux présents en refuges et gérés par des associations de protection animale

Mettre en ligne sur le site de la mairie les animaux à l'adoption dans les refuges et associations présents sur le territoire de la commune



Favoriser la possession responsable et accompagner l'éducation des propriétaires

Mettre à disposition un guide des bonnes pratiques du propriétaire en ville

Développer une page sur le site de la mairie permettant de faire la promotion de lieux ouverts aux animaux et des infrastructures disponibles

Organiser des promenades avec des éducateurs canins dans la ville

Développer un service d'écoute, de médiation et de consultation vétérinaire comportementaliste



Accompagner une politique de services aux possesseurs en situation de précarité

Soutenir les associations proposant des soins vétérinaires aux animaux des personnes les plus vulnérables

Soutenir les associations qui proposent l'adoption aux personnes en situation de handicap, âgées ou isolées

Favoriser l'accueil des animaux dans les établissements de santé ou les EHPAD

Créer des réseaux solidaires pouvant prendre le relais en cas d'hospitalisation ou de décès (double adoption)

Autoriser les chiens dans les centres d'hébergement d'urgence / Samu social, prise en charge par la ville des dépenses vétérinaires.



Un grand merci

À L'ENSEMBLE DES ACTEURS QUI ONT
PERMIS LA RÉALISATION DE CE GUIDE :

Katia Renard,

Rédactrice en chef du magazine 30 millions d'amis

Béatrice de Lamolette,

Adjointe au Maire de Suresnes déléguée au dialogue social, à l'innovation sociale et aux ressources humaines

Catherine Dehay,

Adjointe au maire de Montreuil, chargée de l'animal en ville

Jean-Marc Selou,

Directeur du bien-être animal de la ville de Nice

Sandrine Maerten,

Chargée d'Animation Numérique, Troyes La Champagne Tourisme

Thibaut Pfeiffer,

Président d'Emprunte Mon Toutou

Laetitia Raichl,

Educatrice comportementaliste canin et félin pour la ville de Grenoble

Loïc Dambrevail,

Député des Alpes-Maritimes, rapporteur de la proposition de loi contre la maltraitance animale

Jean-François Fonteneau,

Président de SACPA (Société d'assistance pour le contrôle des populations animales)

Laurent Perrin,

Président du SNVEL (Syndicat des Vétérinaires d'exercice libéral)

Thierry Bedossa,

Vétérinaire comportementaliste, président d'AVA, plus grand refuge indépendant de France

Hélène Romano,

Psychothérapeute, fondatrice de l'Institut Traumatisme Psychique & Résilience (ITPR)

Guillaume Sanchez,

Directeur général de la SPA

Yann Latauche,

Chroniqueur et fondateur de l'agence YLG

MARS
Petcare

Better 
CITIES
for pets™
A MARS PETCARE PROGRAM

BetterCitiesForPets.com

MarsPetcareFR